



ARTIMAITR

Conseils pro



POSE DE WC








200€



Que va demander notre technicien ?

-  Un lieu de pose accessible
-  Une alimentation et évacuation

Qu'est ce que le forfait pose comprend ?

-  La dépose de l'ancien WC
-  L'enlèvement de l'ancien WC
-  Le montage, la pose du WC suspendu, composé d'un réservoir d'une cuvette d'un robinet d'arrêt des vis de fixation et du mécanisme de chasse d'eau
-  Les essais de fonctionnement
-  La garantie relative à la pose

Comment ça se passe en vrai ?

- 1) Signature de votre devis - 30% d'acompte
- 2) Nous fixons ensemble une date prévisionnelle
- 3) Nous intervenons le jour convenu

En confiant la pose à Artimaitr vous bénéficiez d'une TVA réduite* sur l'ensemble de votre projet, produit et pose **"Conditions d'application de la TVA réduite"** : (voir encadré ci-dessous)

Vous êtes propriétaire ou locataire en résidence principale ou secondaire le taux réduit s'applique :

- Si votre lieu de pose est un local à usage d'habitation au moins 50% de la superficie
- Si l'habitation est achevée depuis plus de 2 ans
- Si les travaux ne consistent en aucun cas en des travaux d'agrandissement. Le lieu de pose doit être dégagé, ne devra entraîner aucune modification ou transformation de l'environnement immédiat
- Si l'habitation est achevée depuis plus de 2 ans
- Si les travaux ne consistent en aucun cas en des travaux d'agrandissement



NB

Les emplacements de pose ne doivent avoir subi de modification ou modification de l'environnement immédiat du WC.

Les canalisations le système d'alimentation et les robinets de coupure sont existants en bonne état de fonctionnement et conforme aux normes en vigueur

30 AVENUE DES RUCHOUX, 87100 LIMOGES

SIREN: 513722058 SIRET: 51372205800015

<https://www.artimaitr.com>